

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Montfaucon (salle d'animation),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Lucien MOUNIER)

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 16

Ayant pris part au vote

(vote public) : 2 ↓

○ Pour : 2 ↓

○ Contre : 0

○ Abstention : 0

○ Blanc : 0

○ Nul : 0

Date de convocation :

Le 10 décembre 2024

Date d'affichage :

Le 10 décembre 2024

DELIBERATION N° :

DC/2024-12-16/10

OBJET DE LA SEANCE :

Budgets primitifs

Année 2025

Budget principal

Présents : MM. DURIEUX Pierre, VALLAT Robert, GOUY Pascal, MOULIN Christophe, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, SANTY Jean-Pierre, BERTHOLON Michel, PEYRARD Nicolas, POINAS Jean-Michel et Mmes MARCON Catherine, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusé : Néant.

Absents : M. CELLE Hubert et Mmes DREVET Hélène et MASSARDIER Céline.

Pouvoirs : Mme JAMES M.-Laure donne pouvoir à M. SABY F.-Régis, M. GRANGE Jean-Paul donne pouvoir à Mme MARCON Catherine, Mme MEYNET Isabelle donne pouvoir à M. MOULIN Christophe, Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à M. DURIEUX Pierre, M. PEYRARD Guy donne pouvoir à Mme SOUTRENON Maryline.

M. le Président présente au Conseil Communautaire le projet de budget primitif 2025 du budget principal s'équilibrant comme décrit ci-dessous :

Section de fonctionnement : 10 779 701.67 €

Dépenses :

011 charges à caractère général	2 563 515.00 €
012 charges de personnels	2 042 000.00 €
014 atténuations de produits	2 202 820.50 €
023 virement à la section d'investissement	853 855.00 €
042 opérations d'ordre entre sections	999 949.61 €
65 autres charges de gestion courante	2 085 561.56 €
66 charges financières	30 000.00 €
67 charges spécifiques	2 000.00 €
TOTAL	10 779 701.67 €

Recettes :

013 atténuations de charges	59 500.00 €
042 opérations d'ordre entre sections	810 339.67 €
70 produits des services, domaine, ventes	620 700.00 €
73 impôts et taxes	3 560 298.00 €
731 fiscalité locale	2 292 893.00 €
74 dotations et participations	3 424 951.00 €
75 autres produits de gestion courante	10 520.00 €
77 produits spécifiques	500.00 €
TOTAL	10 779 701.67 €

AR Prefecture

043-244300307-20241216-DC2024121610-DE
Reçu le 20/12/2024

Section d'investissement : 7 463 794.00 €

Dépenses :

040 opérations d'ordre entre sections	810 339.67 €
041 opérations patrimoniales	100 000.00 €
20 immobilisations corporelles	50 000 €
204 subventions d'équipement versées	4 074 377.33 €
21 immobilisations corporelles	2 399 077.00 €
23 immobilisations en cours	30 000.00 €
TOTAL	7 463 794.00 €

Recettes :

021 virement de la section de fonctionnement	853 855.00 €
024 Produits de cessions	165 000.00 €
040 opérations d'ordre entre sections	999 949.61 €
041 opérations patrimoniales	100 000.00 €
10 dotations, fonds et divers	133 000.00 €
13 subventions d'investissement	77 880.00 €
16 emprunt et dettes assimilées	5 134 109.39 €
TOTAL	7 463 794.00 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le principe de voter par chapitre le budget principal 2025 de la Communauté de Communes,
- approuve le budget primitif 2025 du budget principal,
- charge M. le Président de mettre en œuvre la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Lucien MOUNIER
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20241216-DC2024121610-DE
Reçu le 20/12/2024

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Prefecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le